Panorama

Téléthon

..... page 9

Finances

Orientations budgétaires

..... page 10

Le magazine d'information de la vie à Lisses

LISSES wag

118 - Mars 2021

Dossier

La scolarité de votre enfant

Ville de Lisses

Efflore & Sens
C.C du Long Rayage
91090 LISSES
01 60 86 68 39
Morgestbeauty
SPÉCIALISTE DE LA BEAUTÉ
NOUVELLE PRESTATION
CELLU M6
VISAGE & CORPS
LPG
ONGLERIE I ÉPILATIONS
MAQUILLAGE I MICRONEEDLING
MICROBLADING
EXTENSIONS DE CILS
SOINS VISAGE & CORPS
PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE
sur Planity.com

GARAGE BCR
Le savoir faire et la passion de l'automobile à votre service
Nos prestations
Révision - Diagnostique
Contrôle géométrie
Pneus - Recharge clim
Dépannage
Kit distribution
Freinage - suspension
Embrayage

01 60 86 18 38 • 06 95 54 75 77
22 bis, rue des Malines - Lisses
garage.bcr@gmail.com • www.garage-bcr-lisses.com

Le salon d'esthétique près de chez vous !
Bella Laura
06 75 15 44 53
7 rue de Corbeil - 91090 LISSES
www.bellalauraesthetique.com

Jardin Des Envies
RESTAURANT - SALLE DE RECEPTION
MARIAGES - SEMINAIRES
A EMPORTER : 09 86 37 91 19
OU LIVRER PAR : Uber Eats
01, rue du Bois Chaland - LISSES
WWW.JARDINDESENVIES.COM

ARTISAN CONFIANCE 2020
LM
ENTREPRISE
Lionel MAINTENANT
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
COUVERTURE - CARRELAGE - DALLAGE
RAVALEMENT - NETTOYAGE TOITURE
91090 LISSES
Port. 06 72 94 24 24

Assis
Vibora Education
✓EDUCATION CANINE
✓PROMENADE
✓GARDE D'ANIMAUX
(canin et félin)

06 74 65 42 60
Yann Pastresse
viboraeducation@gmail.com

L'Édito

Michel Souloumiac, Maire de Lisses

Chers Lissoises et Lissois,

L'arrivée des nouvelles habitations concentrées dans un même quartier nous conduit à redéfinir l'affectation des enfants dans nos écoles lissoises. Il s'agit de rééquilibrer les effectifs de nos trois groupes scolaires en conservant un objectif principal celui de la proximité du lieu d'habitation des familles et du secteur d'apprentissage.

Conscient que ces changements de périmètre ne sont pas évidents, compte tenu de l'organisation personnelle et l'effort d'adaptation des enfants, les familles qui pourraient être concernées dès la rentrée 2021 ont été contactées directement. Ces échanges ont permis, non seulement aux familles d'avoir des éléments pour se préparer aux modifications d'affectation de leur rue, mais également leur communiquer leur droit.

Un travail partenarial tout au long du mois de mars, entre les membres des communautés éducatives, les directrices et directeurs d'écoles, l'Inspectrice académique et les représentants des parents d'élèves, est mené en parallèle afin de les informer progressivement de l'avancée de notre action.

Ma priorité est de permettre aux jeunes apprenants d'évoluer dans des classes dont les effectifs sont répartis harmonieusement.

J'ai à cœur que toutes situations individuelles soient analysées par le service scolaire et ce avec la plus grande attention. Je tiens à remercier l'ensemble des familles et les acteurs locaux de leur participation active ainsi que leurs remontées bienveillantes visant à construire une carte scolaire juste afin d'accueillir les nouveaux Lissois.

Je vous réaffirme au travers de ce Lisses Mag consacré à la scolarité de vos enfants mon engagement pour favoriser les conditions de la réussite éducative et la recherche impérative de l'égalité des chances.

Bonne lecture.

> **« Ma priorité est de permettre aux jeunes apprenants d'évoluer dans des classes dont les effectifs sont répartis harmonieusement. »**

LISSES MAG • *Magazine municipal bimestriel 3 700 exemplaires • ISSN 1635-2378 • Directeur de la publication : Michel Souloumiac Directrice de la Communication & Rédaction : Alexandra Boyer • Infographiste : L. Renou • Photographie : service communication Magazine réalisé avec la collaboration des élus et des services municipaux • Imprimerie : Imp. Champagnac – Aurillac*

PEFC 10-31-3884 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Votre Maire

L'agenda du Maire

> Mardi 23 mars :
Bureau communautaire

> Lundi 29 mars :
Conseil municipal

> Jeudi 1er avril :
Comité syndical du SIARCE

> Mardi 6 avril :
Conférence des Maires

> Jeudi 8 avril :
Bureau syndical du SIARCE

> Lundi 12 avril :
Conseil municipal - Budget

A LA RECHERCHE DES SYMBOLES RÉPUBLICAINS !

Madame Gourvest, enseignante au sein de l'école J. Du Bellay, accompagnée de ses 19 élèves de la classe de CP a donné vie à son programme d'enseignement moral et civique lors de son déplacement à l'Hôtel de ville.

L'objectif de cette rencontre avec M. le Maire visait à faire reconnaître aux élèves les symboles de la République et leur signification. Ils ont pu identifier sur le parvis et au sein de la Bergerie : **le drapeau tricolore, celui de l'appartenance à l'Union Européenne, la devise républicaine, la Marianne et le portrait du Président de la République.**

Vœux 2021 - Vidéo disponible sur la chaîne YouTube® de la ville

A LA DÉCOUVERTE DU SAVOIR FAIRE COMMUNAL

14 élèves de troisième du Collège Rosa Luxemburg ont réalisé leur stage d'observation d'une semaine au sein de nos services municipaux. Le Maire, Michel Souloumiac, accompagné des tuteurs les ont accueillis pour un échange privilégié. Une présentation de l'organisation de la collectivité, des infrastructures, du patrimoine… ont contribué à transmettre des informations essentielles pour leurs connaissances personnelles et leur rapport de stage.

Tout cela a été ponctué d'un petit rappel historique de la ville made in « Le Maire » avec plein d'anecdotes. Un rendez-vous annuel qui perdurera pendant toute la mandature !

Rencontre avec M. Fateh, dirigeant du Data center le 12 janvier

Accueil des stagiaires du Collège Rosa Luxemburg le 8 février

Réunion de travail avec la Préfecture concernant l'aire d'accueil des gens du voyage le 14 janvier

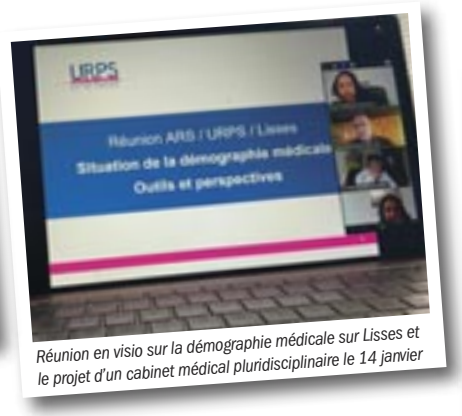

Réunion en visio sur la démographie médicale sur Lisses et le projet d'un cabinet médical pluridisciplinaire le 14 janvier

Visite, choix des façades des nouvelles habitations et échanges sur les stationnements rue Paul Bouchard avec la société Kaufman & Broad le 10 février

UNE ZONE BLEUE EN ÉVOLUTION SUR LISSES

Permettre à chaque Lissois de pouvoir accéder aux commerces et équipements municipaux de manière aisée est là l'objectif de la Municipalité. Des parkings gratuits sont présents sur l'ensemble de la ville et certains d'entre eux sont règlementés en zone bleue.

Qu'est-ce qu'une zone bleue ?
Les zones bleues sont des espaces à durée limitée. Elles permettent de canaliser et de contrôler le flux de véhicule. Limitées dans le temps, ces places sont gratuites. Pour en bénéficier, un simple disque de stationnement est nécessaire. En cas de non respect des conditions d'utilisation, une sanction peut être délivrée. La zone bleue est effective du lundi au vendredi, de 9h à 19h. Elle n'est pas effective en juillet/août, le samedi/dimanche ainsi que les jours fériés.

Place du Général Leclerc : règlementation modifiée
Afin de réguler les stationnements sur cette place, il a été décidé de modifier les horaires de stationnement. La durée de stationnement sera abaissée à 1h30 au lieu de 4h. Une signalétique sera installée dès sa mise en place.

QUELQUES CHIFFRES :
- 15 places zone bleue,
- 25 places libres à proximité,
- 2 places pour véhicules électriques.

LES PROJETS DU CMJ

Depuis leur élection, les Conseillers municipaux juniors planchent sur de nombreux projets pour les jeunes Lissois. La période de couvre-feu n'a pas freiné leur élan, ils ont continué à travailler et à participer aux commissions dont ils sont membres.

Ils ont ainsi pu avancer sur les projets de « City Stade » et « Skatepark » lors de réunions organisées au sein de la Maison de la jeunesse et au Centre technique municipal.

City stade
Après la réalisation d'un sondage auprès des jeunes lissois, la pratique du football en effectif restreint et du basketball a été plébiscitée. Pour ce futur city stade, une réflexion est menée pour y intégrer la pratique de ces sports ainsi qu'une piste d'athlétisme.
L'emplacement qui sera défini prendra en compte les équipements déjà existants sur la ville ainsi que leur état. Projet prévu pour le dernier trimestre 2021.

Skateparc
Dans le but d'améliorer cet équipement et de proposer de nouvelles expériences à leurs pratiquants, l'installation de nouveaux modules est en cours d'étude. Projet prévu pour le 3e trimestre 2021.
Des améliorations qui bénéficieront à l'ensemble des Lissois.
Infos : Maison de la jeunesse 01 69 11 40 14

L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN RÉNOVÉE

Depuis 1999, 4 phases de travaux se sont succédé pour que l'Eglise Saint-Germain retrouve son éclat d'antan.

La Municipalité investit dans son patrimoine local. 238 937,74 € HT, dont une subvention du Conseil départemental de 41 262,00 € HT, ont permis de rénover les murs, les voûtes, les piliers, la ferronnerie, l'électricité de l'église, les lustres en cristal.

Ces travaux ont également permis de découvrir une litre funéraire, une croix de consécration et une baie gothique.

Rénovation à admirer très prochainement !

Pêle-mêle

Visite du Père Noël à l'ALSH - 24 décembre

Enfants, assistantes maternelles au RAMPE - 17 décembre

Noël à l'accueil collectif de la Maison de l'enfance - 15 décembre

Noël à l'accueil familial de la Maison de l'enfance - 15 décembre

Goûter de Noël des maternels de l'école J-B. Corot - 18 décembre

Challenge Kid's Boxing Noël 2020, catégorie Poussins avec le Boxing Club Lissois - 19 décembre

Aspirateur Glutton® électrique pour les services techniques
Investissement : 22 710,26 €

Galette des rois à l'ALSH maternel - 6 janvier

Galette des rois à la Maison de l'enfance - 7 janvier

Travaux d'assainissement rue E. Maintenant par l'agglomération
20 janvier

Don du sang - 9 février

Pêle-Mêle

Galette des rois à l'ALSH élémentaire - 6 janvier

Réveil matinal des vacanciers de l'ALSH - 23 févier

Messages codés : cherche et trouve Scoubi à l'ALSH - 15 février

Expériences scientifiques à la Médiathèque avec l'ALSH - 17 février

Tous au cinéma à l'ALSH - 17 février

L'histoire dont tu es le héros à l'ALSH - 18 février

Débat-brunch à l'espagnol avec la MDJ - 23 février

Réalisation de nœuds pour « Mars bleu » par les jeunes de la MDJ

Réalisation de nœuds pour « Mars bleu » par les seniors de la MDS

Sortie à la base de loisirs d'Etampes avec la MDJ - 23 février

Fabrication de baume à lèvres à l'ALSH - 24 février

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À CŒUR

Naturellement en lien avec le projet éducatif de la ville porté sur le développement durable, les ateliers de l'accueil de loisirs élémentaire ont été mis en place pour démontrer aux enfants l'importance et l'utilité de la récupération.

Ils ont eu l'occasion de découvrir le sens du développement durable et de développer leur goût pour l'écologie à travers différentes activités telles que :

- Jeu du « Zéro déchet »,
- Cartes à semer,
- Plantation de semis,
- Culture aquaponique…

UNE JOURNÉE AUX SPORTS D'HIVER

A défaut de partir aux sports d'hiver, la neige est venue aux enfants de l'accueil de loisirs.

Sur fond de chants tyroliens, les enfants ont profité de la neige fraiche et ont participé au grand jeu « sports d'hiver » comme le saut à ski ou le curling, en présence de l'équipe d'animation vêtue pour l'occasion.

APPRENTISSAGE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Pour permettre aux enfants de s'ouvrir aux nouvelles technologies, de nouvelles activités scientifiques et numériques ont été mises en place à la rentrée.

Grâce aux vidéoprojecteurs interactifs dont est dotée la ville, les enfants ont pu visiter virtuellement de nombreux sites touristiques tels que la Pyramide de Khéops ou encore le Palais de Tokyo. Ils ont également participé à un escape game interactif.

Pour le prochain cycle, place à l'imprimante, au stylo 3D, aux Lego Mindstorms® , jeu de construction et de robotique.

LISSES CRICKET CLUB

Les rêves deviennent réalité…

Félicitations aux sept joueuses et joueur du club qui ont été sélectionnés en équipe de France seniors : Emma, Jenny, Sabine, Thea, Tara, Tracy (équipe féminine) et Sulaiman Khan (équipe masculine). Ce niveau national a pu être atteint grâce au travail de qualité du club et à l'investissement de la ville en termes d'infrastructures et d'accompagnement.

LES APPRENTIS GRIMPEURS

Trois classes de l'école élémentaire J. Du Bellay ont pu profiter du nouvel équipement sportif de la ville, le mur d'escalade.

Ce sont 7 séances menées par les éducateurs du service des sports qui ont permis la découverte de cette nouvelle activité. A la fin du cycle, chacun a pu obtenir son diplôme d'apprenti grimpeur.

VENDREDI, J'PEUX PAS, J'AI MULTISPORTS

Le service des sports a mis en place un atelier multisports sur le temps de l'Atelier éducatif du vendredi.

Les enfants des 3 groupes scolaires bénéficient ainsi d'un cycle d'initiation à différents sports, tout en respectant les gestes barrières. Les enfants des écoles F. Mistral et J. Du Bellay ont ainsi pu découvrir entre autres le badminton et le spikeball. Les enfants de J-B. Corot pourront à leur tour en profiter dès le mois de mars suivant les conditions sanitaires.

Téléthon : une mobilisation sans faille des Lissois

Marie Allard-Méeus
Maire-Adjoint
chargée du handicap,
de l'accessibilité,
du Téléthon et
du télétravail

« **Les 4 et 5 décembre dernier avait lieu le week-end du Téléthon. La crise sanitaire nous a contraint à repenser l'organisation de cet événement sur la ville. Malgré cela, nous nous sommes engagés pour cette noble cause qui nous tient à cœur.** Cet événement de fête, de solidarité est devenu au fil des ans un événement majeur et incontournable sur notre ville.

Le contexte sanitaire particulièrement compliqué cette année a rendu impossible l'organisation de nombreuses actions comme ce fut le cas les années précédentes. Malgré cela, je tiens à remercier chacun et chacune d'entre vous pour votre mobilisation. En effet, nous avons pu mener différentes actions sur la commune tels qu'un « crossover » organisé par la Compagnie d'Arc de Lisses et le Lisses Cricket Club, une course de solidarité organisée par l'école primaire F. Mistral, un dépôt de boîtes à dons à tous nos commerçants ainsi qu'une collecte de dons en ligne mise en place sur le site de la ville.

Ensemble, nous avons réussi à récolter la somme de **21 824,63 €** qui a entièrement été reversée à l'AFM-Téléthon. Merci à tous pour votre solidarité et un remerciement particulier à Monsieur David Trotou qui chaque année mène une formidable chaîne de solidarité avec son réseau d'entreprises. »

Pharmacie Lalanne

Salon du Lac

Coordinatrice AFM-Téléthon

21 824,63 €

Lisses cricket club et Vipers Grigny cricket

Intermarché

Tabac/presse du Long Rayage

Lisses cricket club et Compagnie d'arc de Lisses

Ecole F. Mistral maternelle

Subtil Coiffure

Franprix

Ecole F. Mistral élémentaire

Pharmacie du Village

Pharmacie Dubuy

Daniel Stephan

Boulangerie « Au bon pain »

Brasserie du Long Rayage

Le Fournil d'Olivier

Brasserie/Tabac de la Mairie

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Maire présente au Conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires (contexte national, fiscalité locale, structure de la dette, prévisions budgétaires avec notamment la programmation pluriannuelle des investissements). Ce rapport donne lieu à un débat au Conseil municipal.

LE CONTEXTE NATIONAL : LES FINANCES PUBLIQUES DE L'ETAT

La Loi de Finances pour 2021 s'inscrit dans le contexte de la crise sanitaire et économique liée à la COVID-19. **Elle est annoncée comme une loi de « rupture et d'exception » : elle entérine une explosion de la dette publique et amorce un plan de relance de 100 Mds d'euros.**

En 2020, le PIB a chuté de plus de 11%. Les prévisions de croissance sont marquées par une grande instabilité compte tenu de la situation sanitaire.

Elles dépendront fortement du rythme de propagation du virus, des moyens sanitaires pour faire face (vaccins notamment), de la capacité de résilience de l'économie française face à la deuxième vague et probable troisième vague et bien sûr des mesures de soutien mises en place par l'Etat.

LA SITUATION A LISSES

✔ La principale dotation de l'Etat fixée à 0 € :
Notre dotation a été ramenée à 0 € en 2020.

Dorénavant, il n'y a aucune perspective positive qui permette d'espérer une augmentation de celle-ci.

Elle restera figée à 0 € pour les années à venir.

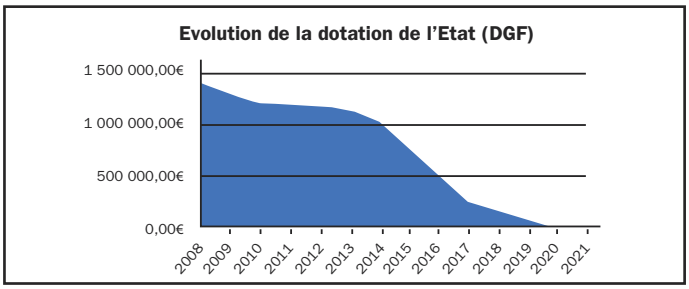

✔ La fiscalité locale :
La Municipalité n'augmente pas les taux des impôts locaux et maintient les abattements maximum pour charges de famille.

Pour mémoire, 80 % des foyers les plus modestes ont été dispensés du paiement de leur taxe d'habitation au titre de leur résidence principale en 2020 (réduction de 30 % en 2018, 65 % en 2019 et 100 % en 2020).
Les 20 % de ménages dits « les plus aisés » bénéficieront d'une exonération à hauteur de 30 % en 2021, 65 % en 2022 et 100 % en 2023.

A partir de 2021, les communes ne percevront plus la taxe d'habitation sur les résidences principales payée par les 20 % de ménages « les plus aisés ».
Elle sera perçue par l'État. A compter de 2021, en compensation de cette perte, les communes percevront la part départementale de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.

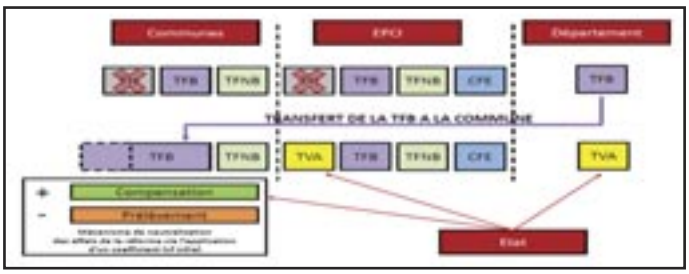

✔ L'état de la dette communale :
La réduction de la dette se poursuit : - 150 667,35 € par rapport à l'année 2020. L'épargne nette sur 2020 est supérieure à l'encours de la dette. La capacité de désendettement reste inférieure à 1.
« Cet endettement réduit nous permet de conserver une capacité d'investissements élevée ».

✔ La contribution de la Ville dans le cadre de la péréquation :
La Ville de Lisses reste contributrice au Fonds de Solidarité de la Région Île-de-France pour un montant estimé à 130 000 € en 2021. La loi prévoit le retour au droit commun du mode de calcul de cette contribution et l'impact est non négligeable pour les finances de la commune (pour mémoire, notre contribution représentait auparavant une charge d'un montant de 517 313 € par an). Cela nous oblige impérativement à continuer à maîtriser nos charges.

Finances

Fleurissement

Citoyenneté

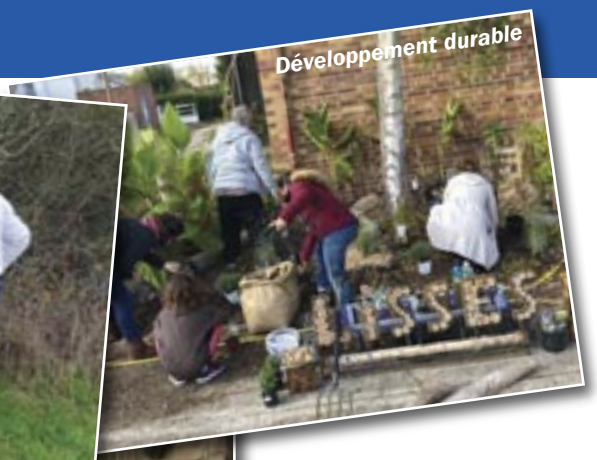
Développement durable

Action sportive

Solidarité

Education - Scolarité

Travaux de voiries

LES PRIORITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

« **La transition écologique et sociale doit être le fil conducteur de l'action municipale** »

- Contribuer à l'égalité des chances pour les jeunes lissois à travers l'éducation,
- Maintenir une qualité de vie pour toutes les générations en toute sécurité,
- Continuer à maîtriser les coûts dans un environnement économique et financier de plus en plus incertain,
- Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle.

QUELQUES PROJETS DE LA MUNICIPALITÉ SUR 2021

- Embellissement des espaces verts du mail de l'Île-de-France,
- Nettoyages citoyens en partenariat avec le Conseil municipal junior,
- Ateliers de sensibilisation de développement durable,
- Lutte contre les incivilités avec en particulier celles liées aux dépôts sauvages,
- Création d'un city-stade - J-B. Corot,
- Aires de jeux dans deux écoles maternelles,
- Rénovation du skate parc,
- Réfection de voiries de quartiers,
- Optimisation des outils de gestion et de communication pour plus d'interactivité avec les administrés : logiciel de gestion des signalements, applications, nouveau site web,
- Extension de la vidéoprotection,
- Création d'un garage associatif,
- Lancement de la procédure de révision générale du PLU,
- Système de paiement sur factures pour les prestations du guichet esP@ssLisses,
- Compagnie de théâtre en résidence sur la commune,
- Abattement de la taxe locale sur la publicité extérieure en raison du contexte COVID-19…

Sécurité

Le Powerpoint® du débat d'orientations budgétaires 2021 est disponible sur le site de la ville.

Education

LA SCOLARITÉ DE VOTRE ENFANT

Parole d'élue

Estelle Vacher
Maire-Adjoint chargée
de la réussite éducative,
péri- et extrascolaire
de la restauration
municipale
et d'esP@ssLisses

PERMANENCE
sur rendez-vous
au service scolaire
01 69 11 40 05

« **La réussite éducative et l'égalité des chances sont au cœur de ce mandat afin de permettre aux jeunes Lissois de nos trois groupes scolaires, d'apprendre dans les meilleures conditions possibles avec une attention renouvelée aux projets d'éco-citoyenneté et de développement durable.**

Cela signifie concrètement que toutes les classes, de maternelle et d'élémentaire, sont équipées d'un **tableau numérique** favorisant l'apprentissage et la concentration. Cela implique également la présence, dans chaque classe de maternelle, d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles pour accompagner au quotidien le travail des enseignants avec les plus jeunes écoliers.

Il est également proposé des **initiations aux langues étrangères** (anglais et espagnol) à l'accueil de loisirs J. Prévert les mercredis ou pendant les activités des vendredis éducatifs. Un dispositif de « **Vacances apprenantes** » pour lutter contre le décrochage scolaire est également mis en place.

Nous mettons également tout en œuvre pour donner les moyens aux enseignants de travailler en toute sérénité et confiance. Pour cela, un **partenariat quotidien** avec les associations de parents d'élèves, les directeurs et les enseignants de nos écoles est établi par l'intermédiaire d'outils de communication et d'échanges innovants. »

NOUVELLE CARTE SCOLAIRE

La réflexion sur le projet de la nouvelle carte scolaire pour la rentrée 2021/2022 est engagée. Parents d'élèves, enseignants, directeurs des trois groupes scolaires de la commune, Inspection académique et agents communaux y ont été associés et se sont réunis lors de trois réunions. Ce sont plus de 50 personnes qui ont répondu présentes.

Diagnostic, proposition et échanges ont agrémenté ces réunions afin de prendre en compte, dans les meilleures conditions possibles, l'arrivée de ces nouveaux enfants dans nos écoles. Cette réflexion commune continue pendant le mois de mars et devrait aboutir à la fin de celui-ci.

A retenir

VOS PRESTATIONS ESP@SSLISSES

DES TARIFS ADAPTÉS AUX REVENUS DES FAMILLES

L'ensemble des services et prestations municipales est soumis au paiement d'une participation financière calculée en fonction du quotient familial. Soucieuse de s'adapter aux réalités économiques des familles, la Ville a mis en place 9 tranches de quotients basées sur les revenus familiaux indiqués ci-dessous. Il vous reviendra de faire calculer votre quotient familial avant le 31 décembre de chaque année auprès du service scolaire.

Repas à l'école

Tarif Q1	1,02€	Tarif Q4	2,69€	Tarif Q7	5,02€
Tarif Q2	1,17€	Tarif Q5	3,49€	Tarif Q8	5,29€
Tarif Q3	1,71€	Tarif Q6	4,33€	Tarif Q9	10,06€

QUOTIENT FAMILIAL APPLICABLE :
- Accueil périscolaire maternel et élémentaire,
- Accueil de loisirs,
- Etude/Atelier éducatif du vendredi,
- Restauration.

Retrouvez tous les tarifs sur le site de la ville rubrique esP@ssLisses.

APS du soir maternel

Tarif Q1	0,51€	Tarif Q4	1,35€	Tarif Q7	2,48€
Tarif Q2	0,58€	Tarif Q5	1,75€	Tarif Q8	2,60€
Tarif Q3	0,85€	Tarif Q6	2,17€	Tarif Q9	5,03€

LA VIE DE VOTRE COMPTE FAMILLE

Il est important d'approvisionner votre compte avant le 31 du mois, en fonction de la prévision des prestations consommées durant le mois et du nombre d'enfants rattachés au compte famille. Tout versement effectué après la date de clôture est pris en compte pour le paiement des prestations du mois suivant.

RAPPEL : Pour les comptes débiteurs d'un solde égal ou supérieur à 30 € fixé par la Trésorerie, un titre de recette est automatiquement émis. Celui-ci doit obligatoirement être payé auprès de la Trésorerie municipale d'Evry soit à l'adresse indiquée sur le titre. Il est également payable sur PayFip via www.ville-lisses.fr.

EXEMPLES DE RÉGLEMENT DE VOS PRESTATIONS :

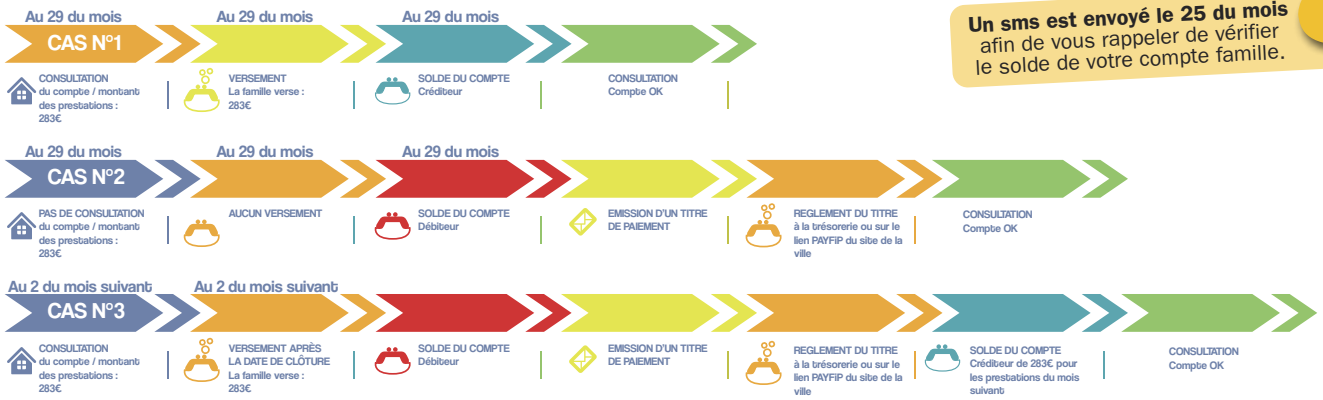

Un sms est envoyé le 25 du mois afin de vous rappeler de vérifier le solde de votre compte famille.

ACTION CITOYENNE : STOP AU HARCÈLEMENT !

Le ministère en charge de l'Éducation nationale a arrêté un plan de prévention des violences afin de combattre toutes les formes de harcèlement entre élèves. La réussite de ce plan repose sur une sensibilisation et l'engagement de chacun.

Campagne de sensibilisation

Dès le mois de mars, une sensibilisation aux harcèlements sera lancée auprès des écoliers lissois avec, en premier lieu, la distribution de marque-pages portant sur les cinq types de harcèlement soit le harcèlement moral, physique, sexuel, social et en ligne.

Dispositif « Copains Vigilants »

Le service enfance a mis en place ce dispositif sur les écoles élémentaires et à l'accueil de loisirs. En collaboration avec les équipes éducatives et les enfants, les médiateurs désignés parmi les enfants volontaires ont pour mission principale d'aider à prévenir et régler les conflits entre leurs camarades, avec l'accompagnement d'un animateur.

Ce projet a permis de désamorcer des situations qui pourraient être ou devenir propices au harcèlement...

ENGAGEMENT MUNICIPAL

REPAS AVEC OU SANS VIANDE
Estelle VACHER, Maire-adjoint, vous informe

Interview

Un nouveau marché de restauration a été mis en place. Permet-il des repas plus diversifiés ?

Mme Vacher : Concernant la restauration scolaire, l'offre proposée s'est ainsi diversifiée et a permis une montée en gamme (offre PREMIUM). Chaque enfant a désormais accès à la cantine à trois compositions de menu : un menu avec du poisson une à deux fois par semaine, un menu avec ou sans viande deux ou trois fois par semaine et un menu végétarien une fois par semaine.

Qu'est-ce qu'un menu végétarien ?

Mme Vacher : Le menu végétarien est un menu dans lequel la viande et le poisson sont remplacés par des protéines végétales (légumineuses, céréales, oléagineux, etc.) qui peuvent être associées à des œufs et des produits laitiers. Il avait déjà été mis en place, depuis novembre 2019, dans les cantines scolaires dans le cadre de la loi EGALIM*.

Quand les menus sans viande sont-ils proposés et pourquoi ?

Mme Vacher : La nouveauté réside dans le fait de proposer aux familles qui le souhaitent, deux ou trois fois par semaine (mercredi midi compris), un menu sans viande qui répond à des impératifs de santé, d'équité et de lutte contre le gaspillage alimentaire. Cela répond également aux recommandations de l'Observatoire de la Laïcité qui stipule que : « Les services de restauration collective dans les services publics ne [doivent pas répondre aux prescriptions alimentaires présentes dans les différentes religions] mais qu'ils peuvent proposer une diversité de menus, par exemple avec ou sans viande. ». Les repas sans viande sont totalement équilibrés, de l'entrée au dessert, les protéines animales étant remplacées par des protéines végétales. L'équilibre alimentaire du repas étant totalement respecté, il n'est alors pas nécessaire d'avoir à compléter l'apport nutritionnel de la journée par de la viande dans le menu du soir.

Comment peut-on bénéficier de ce repas sans viande ?

Mme Vacher : Il est demandé aux familles qui souhaitent faire bénéficier leur(s) enfant(s) du repas sans viande, d'en faire la demande par courrier ou par mail auprès du service scolaire. Cette demande est nécessaire pour faciliter la gestion des stocks, optimiser la commande des repas par le service restauration et donc lutter contre le gaspillage (le nombre de repas commandés correspondant au nombre de repas consommés). Cela permet également automatiquement la prise en compte du repas de l'enfant dès qu'il a badgé le matin à l'école ou à l'accueil de loisirs.

Avec l'instauration du nouveau marché, la commission des menus est-elle maintenue et en quoi consiste-t-elle ?

Mme Vacher : Lors du Conseil municipal du 12 octobre 2020, le maintien de la Commission des menus pour la restauration scolaire a été validé. Elle réunit, une fois tous les deux mois, des élus et des agents municipaux (services enfance et restauration), les représentants des associations de parents d'élèves des écoles de la ville, ainsi qu'un responsable du prestataire accompagné d'une diététicienne. Cette commission étudie les menus à venir, pour vérifier la composition nutritionnelle des repas et veiller à leur qualité. Ce groupe de travail portera également une attention particulière aux outils à mettre en place dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire qui est au cœur de ces changements, avec la mise en œuvre d'actions concrètes tout au long du mandat.

Les menus des cantines scolaires sont disponibles sur le site Internet de la ville :
http://www.ville-lisses.fr/menus-cantines et sont affichés toutes les semaines devant les écoles.

Ces nouvelles mesures entraînent-elles un coût supplémentaire pour les familles ?

Mme Vacher : La mise en place de ces nouveaux repas se fait pour l'instant avec un coût supplémentaire pour la commune (augmentation du prix du repas à l'achat d'environ 6 %) mais le prix des repas proposés n'augmentera pas.

L'amélioration réelle de la qualité et de la quantité des repas fournis n'aura aucun impact financier pour les familles, comme pour les bénéficiaires du portage à domicile, les résidents du Béguinage ou les agents municipaux.

Pour l'équipe municipale, une alimentation saine, équilibrée et de qualité a un coût, mais n'a pas de prix et doit pouvoir bénéficier au plus grand nombre.

* La loi EGALIM (Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et pour une alimentation saine, durable et accessible à tous, promulguée le 30 octobre 2018) impose depuis le 1er novembre 2019 à la restauration collective qui fournit 3,7 milliards de repas par an en France (cantines scolaires, crèches, hôpitaux, EHPAD, entreprises…) de servir, à l'horizon 2022, au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques.

MANGER À LA CANTINE EN TOUTE SÉCURITÉ

Suite au renforcement du protocole sanitaire pour la restauration scolaire des élèves d'élémentaire, une réflexion a été menée afin que les enfants puissent manger en toute sécurité. Afin de respecter le temps scolaire, la Municipalité a investi dans des plexiglas qui ont été installés dès le lundi 1er février. Ces plexiglas, limitant l'interaction entre les enfants, divisent maintenant la surface des tables par quatre.

Suite aux délais d'achat, de livraison et d'installation par nos services techniques, un service de pique-nique en alternance avait été mis en place sur une semaine (soit 2 déjeuners par enfant).

Cette organisation a pu être réalisée en un temps record (4 jours) grâce à la célérité des services techniques et l'engagement des animateurs, du personnel de restauration, des écoles et des agents des autres services venus apporter leur aide pour les désinfections.

DES PARTENARIATS DÉCISIFS

La ville a la responsabilité des écoles maternelles et élémentaires publiques de son territoire. Elle est propriétaire des locaux et en gère le fonctionnement et l'entretien. Elle met tout en œuvre pour assurer les meilleures conditions possibles de réussite éducative des écoliers lissois, ce qui nécessite de travailler au quotidien avec différents partenaires. En voici trois exemples :

L'INSPECTION ACADÉMIQUE

✔ **Rôle :** L'inspection académique, représentée sur la circonscription par une Inspectrice, est chargée du pilotage des établissements primaires (maternels et élémentaires) au niveau de l'Éducation Nationale. Elle est le supérieur hiérarchique du personnel enseignant et l'interlocuteur privilégié de la commune.

✔ **Partenariat :** Les grands projets qui impactent le temps scolaire sont toujours discutés en lien avec elle : réforme des rythmes, de la carte scolaire, mise en place des différents protocoles sanitaires, outils informatiques dans les classes (tableaux numériques dans toutes les classes de maternelle et d'élémentaire).

C'est l'Inspectrice qui décide, à la rentrée scolaire, des ouvertures et des fermetures de classe en fonction des effectifs des écoles. Un dialogue est pour cela engagé en amont avec la Municipalité afin de sauvegarder au mieux les classes dans la commune.

LE CONSEIL D'ECOLE

✔ **Rôle :** Le conseil d'école prend les décisions qui concernent la vie de l'école, vote le règlement intérieur et adopte le projet d'école. Il comprend : le Directeur et ses enseignants, le Maire et un Conseiller municipal (ou représentant), les représentants des parents d'élèves, le délégué départemental de l'Éducation Nationale. Y sont invités sans droit de vote d'éventuels intervenants, l'Inspectrice, un agent administratif, une ATSEM et un animateur référents.

✔ **Partenariat :** Les conseils d'école sont au nombre de 3 par an, un par trimestre, dans les 6 écoles de la commune. Les représentants de la Municipalité y exposent certains projets : carte scolaire, mise en place des éléments du protocole sanitaire en restauration, animations sur les temps périscolaires... et répondent aux différentes questions des enseignants et des parents d'élèves : travaux prévus dans les écoles, investissements informatiques...

LES PARENTS D'ÉLÈVES

✔ **Rôle :** Les parents sont des membres à part entière de la communauté éducative.

Ils permettent le dialogue avec l'établissement, les enseignants, les personnels de chaque école. Ils jouent également un rôle lors des conseils d'école.

✔ **Partenariat :** La Municipalité les consulte et recueille leurs avis et conseils lors de réunions régulières. Elle les tient également informés de chaque nouvelle mise en place, contraintes ou aménagements. Il existe 6 associations, soit 2 associations par groupe scolaire :

- ULDPL - école J. Du Bellay
- JDB - école J. Du Bellay
- AMI - école F. Mistral
- FCPE - école F. Mistral
- LISTE INDÉPENDANTE - école J-B. Corot
- FCPE - école J-B. Corot

A retenir

COVID-19 : ADAPTABILITÉ ET SOLIDARITÉ

La Municipalité adapte instantanément ses services aux multiples dispositions règlementaires liées à la crise sanitaire. Retrouvez toutes les informations de la COVID-19 sur le site de la ville, rubrique COVID-19.

Services municipaux
Les services ouverts vous reçoivent sur rendez-vous et adaptent leurs horaires suite au couvre-feu.

Equipements sportifs
Cette adaptation a permis de maintenir une activité sportive essentiellement pour les sports en extérieur et nous espérons que la situation permettra le retour des activités sportives dans les équipements sportifs intérieurs prochainement.

La Municipalité étudie par ailleurs une aide financière aux associations sportives, qui ont été impactées par la crise sanitaire depuis le 17 mars 2020, afin qu'elles puissent reprendre ou continuer leurs activités dans de bonnes conditions.

Maison des seniors
La Maison des seniors (MDS), actuellement fermée, a mis en place de nombreuses activités à distance qui ont permis de garder le lien : énigmes, recettes de cuisine, challenges dont celui de Noël, poèmes, visites virtuelles et cours en visioconférences. Ensemble, les agents et les adhérents de la MDS ont su faire de leur solidarité un véritable atout dans ces circonstances si particulières.

La Maison des seniors prend également soin de ses adhérents les plus isolés en maintenant des contacts réguliers et en s'assurant qu'ils se portent bien.

Une visite est réalisée au domicile du senior s'il ne répond pas.

Prenons soin les uns des autres !

SOUTIEN AUX COMMERÇANTS

M. le Maire et les élus sont allés à la rencontre des commerçants. Pour les accompagner au mieux dans cette crise sanitaire, mais aussi au quotidien, la ville a mis en place un service de proximité dédié.

Une information sur les différents dispositifs d'aides leur a été délivrée par le biais de mailings réguliers, ainsi que des outils pour adapter leur activité à la crise tels que le click & collect, les plateformes de vente en ligne.

Depuis novembre 2020, ce sont 116 mails qui ont été transmis afin de délivrer les informations utiles et essentielles inhérentes à leur activité.

Une campagne de communication a également été réalisée auprès des habitants afin de leur faire connaître les nouveaux horaires ou services de livraisons de leurs commerçants, ainsi que leurs actions promotionnelles.

C'est dorénavant un interlocuteur privilégié qui contribue au soutien de notre commerce local.

Infos : urbanisme@ville-lisses.fr

NE RESTONS PAS SEUL FACE À L'ISOLEMENT

Cette crise sanitaire a de forts impacts psychologiques sur la population : étudiants, familles, seniors… Des associations sont là pour vous écouter et vous aider, alors n'hésitez plus !

- Écoute Étudiants Île-de-France
Fondation FondaMental, plate-forme d'écoute gratuite et anonyme.
Infos : https://ecouteetudiants-iledefrance.fr/home

- Ecoute psychologique pour tous
Cellule d'écoute psychologique créée par les associations Médiavipp 91 et Tempo.
Infos : du lundi au samedi de 10h à 18h au 0805 030 09 (n° vert gratuit)

MARS BLEU

« Mars bleu » est le mois dédié au dépistage du cancer colorectal qui touche plus de 43 000 nouvelles personnes en France et en tue 18 000. C'est le 3e cancer le plus fréquent et le 2e cancer le plus meurtrier. Pour lutter contre le cancer colorectal, la réponse est simple : le dépistage !

De 50 à 74 ans, consultez votre médecin qui vous remettra le test à faire chez vous. Dépisté à temps, il guérit 9 fois sur 10. En l'absence de symptômes ou terrain à risque, il est recommandé de le faire tous les 2 ans.

Dans ce cadre, la ville a choisi de s'engager auprès de la ligue contre le cancer en proposant à l'ensemble des agents de porter un nœud bleu en soutien aux personnes malades. Les adhérents de la Maison des seniors et les jeunes du service jeunesse se sont investis en confectionnant ces nœuds.

Les trois pharmacies de la commune participent activement à cette sensibilisation en habillant leur vitrine de bleu durant le mois de mars.

AIDE ADMINISTRATIVE

Vous avez des difficultés administratives et vous souhaitez vous faire accompagner ?

Une chargée d'interventions sociales est là pour vous accompagner dans vos démarches d'ouverture de droits (Retraite, CAF, CPAM, MDPH...) et de demande de logement.

Infos : CCAS 01 69 11 47 60

MALADIE DE LYME

Attention aux tiques dans les bois et les jardins

La maladie de Lyme est une maladie infectieuse due à une bactérie transmise à l'être humain par piqûres de tiques infectées. Les tiques sont présentes dans les herbes et les feuilles. Il existe un pic d'activité chaque année entre avril et juin.

Se protéger

Porter des vêtements longs et clairs pour repérer les tiques. Appliquer des répulsifs cutanés.
Après une promenade en nature, toujours vérifier l'absence de tique (surtout dans les zones suivantes : plis, cuir chevelu, nombril, organes génitaux).

Les bons réflexes en cas de piqûres

En cas de piqûre, ne rien appliquer sur la tique, utiliser un tire-tique, désinfecter la zone et se laver les mains. Surveiller la zone piquée pendant 1 mois et consulter un médecin en cas d'érythème migrant.

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Permanences à la Maison de l'emploi et de la solidarité sur rendez-vous. Infos : 01 69 11 47 60

Madame Varin,
Maire-adjoint chargée des affaires sociales et de l'égalité hommes-femmes

Permanence :
Le premier vendredi de chaque mois.

Madame Allard-Méeus,
Maire-adjoint chargée du handicap, de l'accessibilité, du Téléthon et du télétravail

Permanence :
Les vendredis après-midi et les samedis* matin.

Monsieur Birebent,
Maire-adjoint chargé du logement social, des relations avec les bailleurs et des associations du secteur logement

Permanence :
Les vendredis après-midi.

Monsieur Guillou,
Conseiller municipal chargé de la santé

Permanence :
Les vendredis matin, tous les 15 jours, semaine paire.

* les samedis matin en Mairie principale

Jeunesse • Emploi

En fonction de l'actualité sanitaire, les activités, animations et inscriptions peuvent être reportées ou annulées.

RÉSEAU BABY-SITTING

Dans le cadre de son réseau Baby-sitting, l'Info jeunes en partenariat avec le RAMPE, le service des affaires sociales et le service enfance, éducation et périscolaire proposent aux jeunes Lissois de 16 à 25 ans, intéressés par la garde d'enfants, une initiation au baby-sitting. Cette initiation qui se déroulera du 19 au 23 avril 2021 permettra d'acquérir les bons gestes et les bons réflexes pour travailler auprès des enfants.

Seront également abordés lors de cette initiation : la législation du travail, l'entretien d'embauche, les techniques de puériculture, la prévention des accidents domestiques, les caractéristiques des enfants de 6 mois à 13 ans, le PSC1 (certificat prévention et secours civiques de niveau 1) et l'animation d'une activité.

Ce dispositif a permis à 15 jeunes de se former et 6 mises en relation avec des familles ont été effectuées.

JOB AIDE AUX PROJETS

Pendant les vacances d'été, la Municipalité propose aux jeunes âgés de 16 à 18 ans de soutenir leur projet. Ce dispositif permet aux adolescents retenus de travailler 30h par semaine au sein des services municipaux, en échange d'une contrepartie financière (230 € sous forme de chèques cadeaux).

Si vous souhaitez en bénéficier, le dépôt des candidatures s'effectue jusqu'au 28 mai.

Infos : Info jeunes 01 69 91 09 43
pij@ville-lisses.fr

Témoignage

MONSIEUR FLORENCE

Pouvez-vous présenter votre parcours professionnel / formation depuis votre inscription au service emploi en décembre 2018 ?
J'ai débuté un chantier d'insertion dans le maraîchage à la ferme Saint Lazare située à Grigny. Afin de compléter cette expérience, j'ai passé un CAP de 8 mois à l'AFPA de Lardy pour me former à l'horticulture. Depuis, je travaille en qualité d'agent des espaces vert dans une Mairie (d'abord à Lardy pendant 6 mois, et maintenant, en CDI à Soisy-sur-Seine).

Qu'est-ce que le service emploi vous a apporté ?
Le service emploi m'a apporté une écoute, et m'a orienté en fonction de mes envies. Il a été un réel guide.

Pourquoi avez-vous souhaité être agent des espaces verts ?
Car j'aime travailler en extérieur et être au contact de la nature, tout simplement. J'aime aussi entretenir ma condition physique.

Que vous a apporté cette formation professionnelle ?
Tout d'abord, une légitimité à exercer ce métier. Puis enfin, elle m'a permis de nourrir la curiosité que j'avais du domaine de la nature.

Avez-vous été recruté à l'issue de la période d'application pratique ?
J'ai été embauché suite à ma formation à la Mairie de Lardy.

Quelles sont vos perspectives d'avenir et d'évolution ?
Me former pour conduire des engins agricoles afin d'utiliser une élagueuse, apprendre à encadrer une équipe et essayer de découvrir tous les pans du métier.

Quel(s) conseil(s) donneriez-vous à un apprenant qui s'apprête à suivre la même formation que vous ?
On ne devient pas expert avec une formation, aussi qualifiante soit-elle. Il faut du temps, alors patience, c'est normal de ne pas se sentir (encore) très compétent.

Quelles compétences vous sont utiles ?
L'autonomie est quelque chose qui est demandée. Ça implique d'être un peu observateur puis de se faire confiance pour réaliser les tâches. Ça s'apprend, petit à petit.

En fonction de l'actualité sanitaire, les activités, animations et inscriptions peuvent être reportées ou annulées.

DES VACANCES POUR APPRENDRE EN S'AMUSANT

A ne pas manquer

Le dispositif « Vacances apprenantes » a été initié cet été suite au décrochage scolaire constaté durant les vacances. La Municipalité souhaite s'inscrire dans ce dispositif de façon pérenne, il sera donc proposé gratuitement à chaque vacances scolaires.

En quoi consiste ce dispositif ?
Il permet aux élèves de consolider de manière ludique certaines notions du programme scolaire. Accompagnés d'un adulte encadrant, les élèves du CP au CM2 bénéficieront de 2h de soutien scolaire quotidien par semaine. Ces ateliers seront dispensés au sein de l'accueil de loisirs. Toutefois, pour y participer une inscription à l'accueil de loisirs n'est pas obligatoire.

Comment participer à ces « Vacances apprenantes » ?
Rien de plus simple, il faut s'inscrire auprès du service scolaire en précisant la semaine auquelle votre enfant participera (du 19 au 23 avril ou du 26 au 30 avril) ainsi que son âge. **Vous avez jusqu'au 12 avril pour vous inscrire**.

Infos : service scolaire 01 69 11 40 05 - scolaire@ville-lisses.fr

DON DU SANG

Donner son sang, c'est sauver des vies ! C'est un geste simple et solidaire qui ne prend qu'une heure.

Une campagne sur le don du sang est organisée le 3 mai 2021 de 15h à 19h30 au Centre culturel, Mail de l'Île-de-France.

Vous souhaitez y participer, inscrivez-vous en ligne sur : https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

Vous avez 65 ans et plus et ne disposez pas d'internet ou ne savez pas l'utiliser, le CCAS peut prendre rendez-vous et remplir le questionnaire en ligne pour vous, il suffit d'appeler le 01 69 11 47 60.

Infos : Maison de l'emploi et de la solidarité
01 69 11 47 60

HISTOIRE ILLUSTRÉE DU CINÉMA

Le langage cinématographique
Le cinéma a peu à peu créé son propre langage pour raconter des histoires : plans, montages, mouvements d'appareils... ont ainsi construit une grammaire narrative que les cinéastes ont adopté chacun selon son propre style.

Mardi 13 avril, Conférence
Elle présentera les techniques cinématographiques et la manière dont les cinéastes les utilisent pour produire leurs films.

Jeudi 15 avril, Projection
Film " Les Enchaînés" avec Cary Grant et Ingrid Bergman.
Un couple est entraîné dans une sombre affaire d'espionnage au sein d'un groupe d'anciens nazis.

Rendez-vous à 20h à l'auditorium du Centre culturel, Entrée libre

Infos : Centre culturel 01 69 11 40 10

INSCRIPTIONS AUX VACANCES DE PRINTEMPS

Vous souhaitez que vos enfants participent aux activités proposées par l'accueil de loisirs ou la Maison de la jeunesse durant les vacances de printemps, pensez aux inscriptions !

Accueil de loisirs :
Vous pouvez faire votre demande en ligne via votre compte esP@ss-Lisses **à compter du jeudi 18 mars et ce jusqu'au jeudi 1er avril à 12h.**

Maison de la jeunesse :
Vous pouvez vous rendre au service jeunesse **à partir du 7 avril dès 14h.** Pour rappel, une inscription à la Maison de la jeunesse est requise au préalable. Thème « Manger - Bouger ».

Infos : guichet esP@ssLisses
01 69 11 40 06
ALSH 01 69 11 40 30
MDJ 01 69 11 40 14

Libr'expression

Le directeur de publication, dans le cadre de sa responsabilité éditoriale et en référence à la loi du 29 juillet 1881, rappelle que les tribunes libres ne peuvent contenir de propos de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération d'une personne ou d'un groupe et que leurs auteurs doivent s'abstenir de toute polémique personnelle et se limiter à des thèmes se rapportant strictement à l'objet de la publication à savoir la vie politique, culturelle, associative ou publique de la commune et non à des considérations de politique générale ou partisane. Ainsi, le directeur de la publication refusera de publier une tribune ayant un caractère injurieux ou diffamant.

La majorité municipale

Servir Lisses

En réponse aux gilets jaunes la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC) avait pour origine une hausse de la TIPP (taxe sur l'essence) et la limitation de vitesse à 80 km/h sur les routes départementales.

La CCC est mandatée par le gouvernement pour identifier « les mesures structurantes pour parvenir dans un esprit de justice sociale, à réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par rapport à 1990 ». Depuis l'Union Européenne a porté cette ambition à 50%.

Elle s'est traduite par un ensemble de 150 propositions dont plusieurs n'ont pas été retenues dans le projet de loi « Climat et Résilience » voté fin mars et qui doit s'inscrire dans la stratégie de décarbonation de l'économie.

Pour le Haut Conseil pour le Climat les ambitions ne sont pas reportées. Par contre Matignon considère que la convention a été utile et cite la rénovation énergétique des bâtiments, la réduction des trajets aériens et les zones à faible émission.

Le Conseil d'Etat sera juge de s'assurer que les mesures prises sont compatibles avec les objectifs de réduction des GES.

L'opposition

Lisses 2020

Dans ce contexte anxiogène, nous tenons avant tout à vous faire part de notre solidarité et soutien face à cette période difficile pour tous.

Dans ses vœux à la population sur les réseaux sociaux, le maire annonçait, pour reprendre ses pro-pos, avoir entendu le "ras le bol" des habitants du quartier du Long Rayage, trop longtemps délaissés, alors qu'il a refusé le renforcement de la police municipale pendant le précédent mandat.

Le maire regrette aussi l'impact négatif sur la circulation de l'ensemble des nouveaux logements, là encore un sujet sur lequel il n'avait fait aucun commentaire tout en assistant à l'ensemble des réunions préalables.

Le maire termine son discours en se présentant comme "un maire positif et actif" alors que ses actes sont plutôt "négatifs et non actifs" à ce jour.

Numéros utiles

Hôtel de Ville 01 69 11 40 00
Maison de l'Emploi et de la Solidarité
Centre Communal d'Action Sociale
01 69 11 47 61
Service Logement 01 69 11 47 60
Service Emploi 01 69 11 47 64
Maison des Seniors E. Godet
01 60 86 23 01
Centre Technique Municipal
01 69 11 40 35
Pôle Environnement 01 64 97 59 96
Police Municipale 01 69 11 10 68
Centre Culturel J. Cocteau
01 69 11 40 10
Espace Sports 01 69 11 40 38
Piscine interco. 01 60 86 28 68
Maison de l'Enfance F. Dolto
01 69 11 40 33/34
Relais Assistantes Maternelles
01 69 11 47 55
Protection Maternelle et Infantile
01 64 97 22 67
Ludothèque 01 69 11 47 59
Accueil de Loisirs 01 69 11 40 30
Service Scolaire 01 69 11 40 05
EsP@ssLisses 01 69 11 40 06
Groupe scolaire J-B. Corot
maternelle 01 69 11 40 25
élémentaire 01 69 11 40 24
Accueil périscolaire
01 69 11 40 65
Groupe scolaire F. Mistral
maternelle 01 69 11 40 22
élémentaire 01 69 11 40 21
Accueil périscolaire
01 69 11 40 63
Groupe scolaire J. Du Bellay
maternelle 01 69 11 40 28
élémentaire 01 69 11 40 27
Accueil périscolaire
01 69 11 40 64
Collège Rosa Luxemburg
01 64 97 54 54
Maison de la Jeunesse
01 69 11 40 14
LEN 01 60 86 07 57
PIJ 01 69 91 09 43

LES BOÎTES À LIRE SONT DE RETOUR !

Des boîtes à lire ont été installées sur la ville dans une démarche de développement durable et d'accès à la culture pour tous. Initié par les conseillers municipaux juniors, ces boîtes à lire ont remporté un franc succès. Toutefois ayant subies de nombreuses dégradations, les nouveaux Conseillers municipaux juniors ont souhaité remplacer ces boîtes à lire par de plus résistantes.

Pour ce faire, la réalisation des boîtes a été confiée à Alexis Lambert, jeune lissois en formation d'ingénieur, qui allie créativité et développement durable. Grâce à la start up dans le domaine de l'aménagement urbain et du développement durable qu'il a montée avec son maître de stage, il a lancé la réalisation des boîtes en janvier 2021.

Pour éviter les dégradations, c'est le polycarbonate qui a été choisi pour la réalisation des portes coulissantes, allié à un châssis et un habillage de tôles en acier. **Une première boîte à lire a été installée au Long rayage le vendredi 19 février,** fruit d'un travail commun entre jeunes passionnés par le développement durable.

Les boîtes à lire situées au niveau des écoles J. Du Bellay et J-B. Corot seront installées très prochainement.

Dans le contexte sanitaire actuel, les mesures d'hygiènes doivent être respectées avant de déposer ou prendre un livre. Nous comptons sur votre vigilance. Bonne lecture à tous !

MOBILISONS-NOUS POUR UNE VILLE PROPRE - ACTE II

Top départ des actions de nettoyage citoyen solidaire 2021 !

Les jeunes du Conseil Municipal Junior ont lancé cette action en décembre 2020 en comité restreint suite à la Covid-19. Ce sont plusieurs quartiers, du Long rayage en passant par la zone des Malines pour finir à l'Hôtel de ville, qui ont bénéficié de ce nettoyage grâce à leurs pinces à déchets. Ce sont plus de 15 sacs de détritus qui ont été collectés.
Afin de poursuivre leur engagement pour que Lisses soit une ville propre, ils renouvellent ce **rendez-vous le samedi 27 mars de 14h à 16h30** et s'attaqueront cette fois-ci aux alentours du collège, du Bois de Place et de la salle Gérard Philipe.

Ils souhaiteraient être rejoints par les Lissois et Lissoises, si le contexte sanitaire le permet, dans une démarche éco responsable et de sensibilisation à l'environnement. En cas d'impossibilité de regroupement, nous comptons sur vous pour mener cette action dans votre quartier.

« Une VILLE PROPRE ne dépend pas que de l'efficacité du service de nettoyage mais aussi de l'éducation des personnes qui y passent »

COLLECTE DE PILES

Grâce à l'engagement de tous, ce ne sont pas moins de 168 kg de piles et batteries usagées qui ont été collectées sur la ville en 2020.

Le saviez vous ?
Le recyclage des piles permet de :

- sauver des vies humaines et de préserver la santé publique des dangers du mercure,
- préserver la nature et les animaux que nous mangeons,
- récupérer des métaux lourds sans les extraire dans les ressources naturelles,

Poursuivez la mobilisation en vous rendant dans nos points de collectes que vous retrouverez sur le site de la ville rubrique cadre de vie/pôle environnement.

Des vies, une ville

DE NOUVEAUX LISSOIS

CAPLOT Taylor le 20/11/2020
DJAAFARI Ysmael le 27/11/2020
HAMDANI Nelia le 06/12/2020
DEMAN Kenessy le 20/12/2020
BAUER Jacob le 31/12/2020

ILS SE SONT DIT OUI

GAMMOUDI Jamel et SAANOUNI Imen le 23/01/2021

ILS NOUS ONT QUITTÉS

MESLÉ René le 27/11/2020 (82 ans)
LE HOUÉDEC Didier le 29/11/2020 (53 ans)
PIERDON Emma le 03/12/2020 (94 ans)
BASQUE Georges-Marie le 03/12/2020 (66 ans)
DAUSISAN Alphonse le 11/12/2020 (76 ans)
MATEU Oms le 12/12/2020 (77 ans)
SCHROBILTGEN Danielle veuve MICHEL le 15/12/2020 (79 ans)
FOISSAC Jacques le 15/12/2020 (75 ans)
BLANCON Philippe le 29/12/2020 (53 ans)
MOLINE Simone le 05/01/2021 (94 ans)
DETALLE Lionel le 05/01/2021 (77 ans)
COVACI Stelian-Daniel le 10/01/2021 (44 ans)
HENDRE Cornel le 10/01/2021 (54 ans)

UN HEUREUX ÉVÈNEMENT ?

Envoyez la photo de votre bébé ou de votre mariage au service communication, 2 rue Thirouin. Elle apparaîtra dans cette rubrique à la parution suivante.

RESTONS CONNECTÉS

Retrouvez toutes nos actus : **www.ville-lisses.fr**

MairiedeLisses
VilledeLisses
VilledeLisses

Quand l'imaginaire devient réel…

Jongler entre sa vie de famille et l'écriture d'un roman en plusieurs tomes, rien de plus aisé pour Arunn Tadam (de son pseudonyme). En 30 semaines, plus de 500 pages ont été écrites pour vous conter l'histoire des Ssimestres, êtres aux capacités physiques extra-ordinaires.

Sa famille fuyant le Cambodge, elle est née en Thaïlande où elle passe les premières années de sa vie. Benjamine d'une fratrie de 8 enfants, Arunn Tadam arrive à Lisses à l'âge de 6 ans. Les histoires font partie d'elle depuis son plus jeune âge. Pleine d'une imagination débordante, de nombreuses histoires fusent dans sa tête, il ne restait plus qu'à les coucher sur papier. Son influence : les livres de mythologie tels que la guerre de Troie, Eliade, la Comtesse de Ségur…

Bien que sa langue natale ne soit pas le français, c'est un beau parcours qu'a réalisé Arunn Tadam. Une maîtrise et son diplôme d'ingénieur maître de commerce international orienté vers les pays d'Asie en poche, elle devient professeur d'économie et de commerce, puis décide de continuer avec les enfants en étant professeur des écoles.

Après son 3e enfant, elle se met à mi-temps durant 1 an pour s'adonner à l'écriture. Elle y consacre donc 2 jours par semaine pendant plus de 6 mois. Rien de tel que le cocon familial pour trouver l'inspiration, elle s'installe dans ce lieu calme pour laisser libre cours à son imagination.

En émerge « Between », une histoire mythique aux abords fantastiques tout en s'approchant de la réalité. Elle y allie passé, présent et futur.

En octobre 2020, en pleine crise sanitaire, sort le 1er tome de ce roman. Suite à cette pandémie, toutes les rencontres pour présenter son livre ont été annulées. Par chance, ce livre est disponible sur des platesformes d'achat en ligne si vous souhaitez le découvrir !

> *« Pleine d'une imagination débordante, de nombreuses histoires fusent dans sa tête… »*

NOUVELLE LAVERIE AUTOMATIQUE
6 Mail de l'Île de France - Le Long Rayage
91090 Lisses
7h00 - 19h30 | 7/7

Lux Laverie
Electrolux

Machines professionnelles de grande capacité avec Super Essorage : 6kg | 14 kg | 20 kg
Séchoirs professionnels de grande capacité

Paiement par CB (sans contact), pièces, billets (rend la monnaie)
Contact : 06 51 26 69 44

Relooking de meubles
Créations d'objets en bois
Les trésors de Lénah

06 50 39 85 55
www.lestresorsdelenah.com
10 Rue de la Closerie 91090 Lisses

Chez Jean Claude
* Restaurant
* Traiteur
* Vente à emporter

Organisation de baptêmes, mariages, repas d'entreprise... Location/vente décorations pour vos événements

01 64 97 34 95
30 rue de Paris 91090 Lisses
www.chez-jean-claude.fr • contact@chez-jean-claude.fr

SPÉCIALISTE DU PARE-BRISE
+
REMPLACEMENT PARE-BRISE À DOMICILE

06 24 70 26 58
5 chemin du Boqueteau LISSES • speedglass@gmail.com

Vos commerçants vous accueillent sur le Mail de l'Île-de-France quartier du Long Rayage à Lisses jeudi et dimanche matin

Auclair Primeur

06 69 25 42 62

Poissonnerie

la marée LISSES

06 81 48 93 75

46 Ter rue de Paris 91090 Lisses
01 60 86 21 71
contact@lembellieinstitutdebeauté.com
www.lembellieinstitutdebeauté.com • L'Embellie

Ville de Yerres

L'Essonne s'engage contre les DÉCHETS

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET zér GASPILLAGE

Essonne LE DÉPARTEMENT TERRE D'AVENIRS